

20 déc 2024 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2024

Couverture budgétaire des missions de gestion civile des crises en 2024

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Bernard Quintin, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la couverture budgétaire des missions de gestion civile des crises en 2024.

La Belgique participe, à l'aide de moyens civils, aux divers efforts internationaux de prévention, de résolution, de stabilisation et de reconstruction post-confliktuelle dans des zones en crise. Le projet vise la poursuite de l'implémentation du programme de travail 2024.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bernard Quintin, ministre des Affaires étrangères, des
Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des
Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes 15 - 15ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
+32 477 34 41 41
veli.yuksel@diplobel.fed.be